

Urgence...

Un **défibrillateur** a été installé à l'extérieur de la salle polyvalente près de la porte d'entrée.

Une information publique sur son utilisation aura lieu le vendredi 30 septembre à 18h00.



Les agents communaux participeront à une **formation sur les premiers secours (PSC1)** d'une durée de 10 heures. Les personnes intéressées pourront participer à cette formation dont le coût est de 60 euros (renseignements en mairie).

Agenda

- Bennes aux encombrants : samedi 24 septembre de 08h00 à 14h00 sur la place du cimetière.
- Prochain conseil municipal le 04 octobre à 20h00
- Fermeture du secrétariat de mairie du 17 octobre au 26 octobre 2011 inclus.
- Repas offert par la commune (CCAS) aux personnes de plus de 65 ans le 03 décembre 2011



Infos Geyssans



Lettre d'information municipale Septembre 2011

Rentrée des classes

L'école de Geyssans compte cette année 29 élèves dont 12 nouveaux écoliers !

Audrey Dolin s'occupe du cycle 2 (GS, CP, CE1) qui comprend 14 élèves. La directrice Catherine Boyer a en charge le cycle 3 (CE2, CM1, CM2) regroupant 15 élèves.

Des bénévoles seraient les bienvenus pour l'aide aux devoirs des écoliers durant les horaires de garderie !



Aménagement

Les travaux de voirie de l'entrée sud du village (aménagements piétons...) sont terminés dans les délais. Il manque certains panneaux de signalisation. L'aménagement des espaces verts est en cours par l'employé municipal.

L'éclairage public entre les nouveaux lotissements et le cœur du village est opérationnel. L'ensemble de cet éclairage est désormais commandé par un variateur qui abaisse l'intensité lumineuse à partir de 23h00.

Retour sur la fête du village

La fête du village de 2011 a été fortement perturbée par la pluie. De nombreuses attractions ont dû être annulées.

Heureusement en milieu d'après midi avec l'apparition du soleil les activités ont pu enfin commencer (batteuse, vieux tracteurs).

Et nouveauté à Geyssans, le char confectionné avec soin par le **comité des fêtes** a pu être exposé sur le parking de la salle polyvalente, « l'alambic a craché sa fumée..... »



Communauté d'agglomération

Le 22 avril 2011, le préfet a proposé devant la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale la constitution d'une unique communauté d'agglomération pour l'axe Valence - Romans

- Bourg de péage qui comprendrait :

- La communauté d'agglomération de Valence
- La communauté d'agglomération du pays de Romans
- La communauté de communes de Bourg de Péage
- La partie Drômoise de la communauté de communes bi-départementale Confluences : Beauvallon, Etoile sur Rhône et Montéleger
- La communauté de communes de La Raye
- La commune isolée de Ourches
- Les communes Ardéchoises de Guilherand-Granges, St Péray, et Cornas

Soit un total de 59 communes et une population de 238 200 habitants.

Le **conseil municipal** après avoir délibéré a :

- Voté à l'unanimité des membres présents contre ce projet
- Fait une contre-proposition d'unir le pays de Romans , Bourg de péage et St Donat.

Recensement

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2012.

Toute personne intéressée par cette mission (rémunérée) devra adresser sa **candidature** en mairie avant fin novembre 2011.